

conclue entre le Canada, les États-Unis et le Japon; la convention bilatérale entre le Canada et les États-Unis, relative aux pêcheries de saumon et de flétan sur la côte du Pacifique et aux pêcheries des Grands lacs. Par suite de ces conventions, le Canada, ainsi que les autres pays participants, ont appris beaucoup de choses au sujet de l'exploitation des pêcheries en haute mer.

Il est maintenant possible d'élaborer des règles internationales de conservation d'application générale qui permettront aux États ayant des pêcheries côtières d'entreprendre toutes les mesures nécessaires non seulement pour sauvegarder les ressources de la mer contre l'exploitation excessive, mais aussi pour gérer les ressources de manière à ce qu'on les utilise à fond et en permanence.

J'ajouterai ici que depuis que j'ai pris la direction du ministère des lois adoptées au cours de la dernière législature au sujet de deux accords internationaux plutôt importants ont été proclamées. L'une place le saumon rose sous l'autorité de la Commission du saumon et l'autre porte sur les phoques à fourrure. La Commission internationale des phoques à fourrure tiendra sa première réunion à Washington la semaine prochaine.

Nous partageons avec six autres États maritimes la grande responsabilité de maintenir et d'accroître ces ressources de la mer au bénéfice du Canada et de l'humanité tout entière. Comme ministre des Pêcheries, la première de mes fonctions sera de veiller à ce que cette responsabilité soit pleinement assumée et à ce que les efforts de conservation de nos pêcheries soient intensifiés.

Je crois que l'industrie de la pêche a un bel avenir. Mon optimisme vient de l'enthousiasme que j'ai rencontré, non seulement dans l'industrie de la pêche, mais aussi chez mes fonctionnaires et les hommes de science du Conseil de recherches sur les pêcheries du Canada. J'aimerais profiter de l'occasion pour rendre hommage à ces fonctionnaires de mon ministère et aux hommes de science, attachés pour la plupart au Conseil de recherches sur les pêcheries. Ils nous ont mérité une enviable réputation et ils se classent dans leur sphère parmi les plus compétents du monde. C'est pour moi un honneur et un motif d'honneur que de leur être associé.

L'attitude scientifique qu'on adopte à l'égard du maintien et de la conservation de nos ressources en matière de pêche m'a fort impressionné. Dans le domaine technique également, en ce qui concerne la prise, la préparation, la manutention et la vente des produits de la pêche, nos hommes de science et notre personnel technique, aussi bien que des sociétés industrielles prévoyantes rendent cette industrie canadienne aussi moderne que celle de tout autre pays. Je

[L'hon. M. MacLean.]

sais que les méthodes modernes n'ont pas encore atteint tous les secteurs de notre industrie de la pêche, mais les progrès sont très sensibles.

La pêche, je le répète, est une occupation incertaine. Le poisson est parfois abondant et parfois il est rare ou ne se montre pas du tout. L'année dernière n'a pas fait exception. Au début de l'été dernier, la descente extraordinairement tardive des glaces le long de toute la côte de l'Atlantique menaçait de réduire gravement les opérations de pêche. Cela s'est réalisé. Heureusement cependant, à mesure que l'année avançait le poisson devenait de plus en plus abondant et les prises se sont sensiblement améliorées. Sur la côte du Pacifique, les prises ont d'abord été également décevantes, mais par la suite les prises et les recettes sont redevenues normales.

L'ensemble de la valeur marchande des produits de nos pêcheries atteindra de nouveau près de 200 millions de dollars. La moitié de cette somme va directement aux pêcheurs, le reste allant à la préparation, à l'emballage, à la manutention et à la vente. L'industrie de la pêche dépend beaucoup des marchés étrangers mais le marché intérieur prend pour elle de plus en plus d'importance. L'Imprimeur de la Reine a publié en septembre un rapport sur la pêche commerciale au Canada, que le ministère et l'Office technique et scientifique des pêches du Canada avaient préparé pour la Commission Gordon. Ce rapport très complet est le premier du genre et j'en conseille la lecture à tous les députés.

J'aimerais maintenant parler brièvement des perspectives de longue haleine de la pêche en tant qu'industrie. A mesure que la population du monde s'accroît, surtout celle de l'Amérique du Nord, le poisson prend au moins proportionnellement plus d'importance dans le régime alimentaire, et même davantage, parce que, avec l'accroissement de la population dans tout pays, les sources de protéines alimentaires surtout deviennent plus limitées. Nous pouvons prendre l'exemple d'autres pays à grande densité de population, comme le Japon, qui se sont tournés beaucoup plus que nous vers la mer pour en tirer des aliments nutritifs à haute teneur en protéines et en bien d'autres éléments utiles tels que les vitamines, les éléments qu'on trouve à l'état de traces, ainsi de suite, et qui sont essentiels à un régime alimentaire bien équilibré. La demande de poisson s'accroîtra, bien entendu, avec la consommation, ce qui entraînera une tendance à une concurrence plus vive pour l'approvisionnement de poisson et, par conséquent, une hausse des prix. J'aimerais qu'il me soit permis de citer un très court extrait de la publication dont je